

Jean-Baptiste André Godin à Alexandre Brullé, 14 octobre 1857

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

1 Fichier(s)

Les relations du document

Collection Correspondant.e.s

[Brullé, Alexandre \(1814-1891\)](#) est destinataire de cette lettre
[Hauts-fourneaux de Hourpes-sur-Sambre](#) est cité(e) dans cette lettre

[Afficher la visualisation des relations de la notice.](#)

Informations sur le document source

CoteFG 15 (5)

Collation1 p. (64r)

Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservationBibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin à Alexandre Brullé, 14 octobre 1857, Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 03/02/2026 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/FamiliLettres/items/show/33973>

Copier

Informations sur l'édition numérique

Éditeur Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)
Droits Familistère de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Présentation

Auteur·e [Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction [14 octobre 1857](#)

Lieu de rédaction Guise (Aisne)

Destinataire [Brullé, Alexandre \(1814-1891\)](#)

Lieu de destination Forest, Bruxelles (Belgique)

Description

Résumé Godin remercie Brullé pour son avis relatif au départ des pannes [tuiles] ; il l'informe qu'il envoie 3 109,56 F (?) à la Société de Hourpes. Sur les conditions de l'emploi de Brullé à la direction de l'usine de Bruxelles : rémunération fixe de 2 100 F (?) par an, plus le logement, le chauffage et l'éclairage, et un quart des bénéfices réalisés. Godin propose qu'ils établissent entre eux un compromis valable 10 ans avec possibilité de résiliation 6 mois avant l'inventaire de l'usine ou contre le versement d'une indemnité décrite pour l'un et l'autre.

Notes Lieu de destination : d'après la biographie du correspondant.

Mots-clés

[Finances d'entreprise](#), [Fonderies et manufactures "Godin"](#), [Transport de marchandises](#)

Personnes citées [Hauts-fourneaux de Hourpes-sur-Sambre](#)

Informations biographiques sur les correspondant·es et les personnes citées

Nom Brullé, Alexandre (1814-1891)

Genre Homme

Pays d'origine France

Activité

- Fouriériste
- Industrie (grande)
- Patron/Patronne

Biographie Éditeur de musique et industriel fouriériste français né en 1814 et décédé en 1891. Alexandre Brullé est l'époux d'[Adèle Augustine Brullé-Tardieu](#). Godin confie en 1855 à Alexandre Brullé la direction des ateliers de Forest puis de Laeken (Belgique). Alexandre Brullé met fin le 11 mars 1863 à ses fonctions à l'usine de Laeken, où il est remplacé progressivement par [Eugène André](#) à partir de

l'été 1862. Le couple Brullé s'installe à Saint-Mandé (Val-de-Marne). En février 1888, Marie Moret, qui entretient une correspondance avec Adèle Augustine Brullé, indique qu'Alexandre Brullé est atteint d'une grave paralysie depuis de nombreuses années.

NomHauts-fourneaux de Hourpes-sur-Sambre

GenreNon pertinent

Pays d'origineBelgique

ActivitéIndustrie (grande)

BiographieÉtablissement métallurgique établi à Hourpes-sur-Sambre (Belgique). La Compagnie des Hauts-fourneaux de Hourpes-sur-Sambre est fondée en 1846 et dissoute en 1853. L'activité est poursuivie par d'autres sociétés.

Notice créée par [Équipe du projet FamiliLettres](#) Notice créée le 29/07/2022

Dernière modification le 26/04/2023

Louis L. 06 66a 1033

64

See the Margin Rule

3° des patients, 75% sont dans le temps
des accès l'acné disparaît à cette époque
dans 3 mois le pronostic est alors très bon
et 75% pour l'amélioration de l'acné.

2) de faire l'appropriation
à 7% pour intérêt de capital
et le dirigeant a suffisance as conditions par
un approuvis pour que l'opérateur autorisé
pour un temps le fait envers elle foute l'appropriation
de la situation et de prendre la voie à tirer
l'autorité.

on j'attendrai ce moment indéfini^e faire

I will put you in for voice and a cushion
you may want to do so as I have
to keep it home most

de la mire indiquant le jeu pour a done
avance et le point a done atteint dans le temps
de faire un coup de pioche que ce n'est pas
que c'est à pioche fait a malade.

en effet que j'aurai pris
un peu plus de temps pour écrire
que je n'en ai pris pour écrire la partie
de mon journal que j'ai écrit le matin d'aujourd'hui.

Fabre